

# Katarzyna Kotowska

---

## Entre lecture et non-lecture : la Bible dans la société catholique polonaise

---

Cahiers ERTA nr 2, 121-127

---

2011

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej [bazhum.muzhp.pl](http://bazhum.muzhp.pl), gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

KATARZYNA KOTOWSKA

Université de Gdańsk

## Entre lecture et non-lecture : la Bible dans la société catholique polonaise

Le paradoxe de la non-lecture démontré par Pierre Bayard dévoile un nouveau rapport à la culture. Le fait de lire demeure dorénavant un processus discontinu, sélectif et provisoire. Les raisons en peuvent être diverses ; la nature du texte, l'attitude du lecteur ou le milieu sociologique. Effectivement, la bibliothèque collective d'un groupe donné semble être un facteur déterminant pour le dialogue autour des œuvres particulières. Ainsi l'analyse de la portée de la Bible dans la société polonaise considérée comme catholique s'avère tentante. Ce sont les résultats de l'enquête menée parmi les jeunes Polonais d'un profil assez unifié qui nous fourniront la base pour cet examen ; tous nés après 1989, provenant de grandes villes, diplômés du bac polonais et se déclarant humanistes<sup>1</sup>. Tout d'abord, néanmoins, nous nous interrogerons sur le statut de la Bible en tant que livre ainsi que sur le rôle de la religion dans la formation de l'identité nationale des Polonais. Ensuite nous accéderons à l'évaluation des résultats du questionnaire suivant les quatre manières de ne pas lire indiquées par Bayard. Nous nous appuierons sur ses catégories du livre inconnu (LI), parcouru (LP), dont on a entendu parler (LE) et du livre oublié (LO)<sup>2</sup>.

*Comment parler des livres que l'on n'a pas lus?* Le titre de l'essai de Bayard évoque non seulement la notion ambiguë de la lecture mais encore celle du livre. Il se peut qu'il y ait des textes qui s'écartent de la définition acquise du livre. Elle-même reste d'ailleurs vague et se modifie selon les champs de recherches. La seule définition juridique du livre existant à ce jour est, par exemple, la définition fiscale, donnée par la Direction générale des impôts dans son instruction du 30 décembre 1971 (3C-14-71) où on apprend, entre autres, qu'un livre « est un ensemble imprimé, illustré ou

---

<sup>1</sup> L'enquête avait été menée par l'auteur de l'article parmi 50 étudiants de l'Université de Gdańsk en mai 2009.

<sup>2</sup> P. Bayard, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ?*, Paris, Minuit, 2007, p. 17.

non, publié sous un titre ayant pour objet la reproduction d'une œuvre de l'esprit d'un ou plusieurs auteurs en vue de l'enseignement, de la diffusion de la pensée et de la culture »<sup>3</sup>. Des spécifications détaillées qui apparaissent dans la circulaire donnée nous permettent enfin de définir succinctement le livre en tant que produit bénéficiant d'un taux de TVA réduit de 5,5 %<sup>4</sup>.

*Le Grand Robert* met l'accent sur le côté matériel de l'objet en question. Il le décrit, suivant l'usage commun, comme un « assemblage d'un assez grand nombre de feuilles portant des signes destinés à être lus »<sup>5</sup>. Des précisions minutieuses portées déterminent la notion. Ainsi le livre est opposé aux périodiques, la reproduction dans un certain nombre d'exemplaires demeure une de ses caractéristiques primordiales. La particularité décisive est aussi celle qu'un livre peut constituer, en tant qu'une partie d'un ouvrage, un volume séparé, qui peut être déchiffré, interprété, comme si l'on y trouvait déposées certaines connaissances<sup>6</sup>.

Il semble que la Bible, toujours en majuscules afin de s'opposer au livre de référence pour une activité donnée, répond suffisamment aux exigences de la définition pour être catégorisée comme un livre. Nous avons d'ailleurs coutume de l'appeler « le livre sacré ». L'étymologie du nom de l'ouvrage légitime ce classement. Le recueil, qui a pris son nom actuel dans le contexte de la civilisation hellénistique, est désigné, en effet, par un terme grec signifiant les livres par excellence<sup>7</sup>. Il avait été également nommé, suivant les transmissions grecques des dénominations des langues hébraïques, « les écritures saintes » ou « les écrits sacrés », d'où l'expression française « la (ou les) sainte(s) Écriture(s) »<sup>8</sup>. Le fait que le recueil était fréquemment lu en public contribua certes à l'apparition d'une autre appellation trouvée dans les écrits rabbiniques, celle de *la lecture*<sup>9</sup>. Les textes bibliques étaient donc non seulement lus mais aussi, ou plutôt avant tout, entendus. Cette oralité se trouve à l'origine de la Bible. Le long processus de la constitution de l'Ancien Testament est estimé à la période de plus de mille ans. Il s'enrichissait tout au long de cette époque en livres et écrits nouveaux. Tout au début leur source unique était la tradition orale servant aux objectifs divers ; la création des lois, l'édification ou la prière commune. La rédaction des textes ne commença qu'au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-Ch.<sup>10</sup> D'ailleurs non seulement l'ouïe

<sup>3</sup> Le commentaire complexe y est suivi d'une liste exemplaire des ouvrages répondant à la définition du livre et de ceux qui n'y répondent point. Direction du livre et de la lecture. Les services de l'administration centrale, Ministère Culture Communication, <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/prix-livre/prix-1.htm>, consulté le 3 septembre 2009.

<sup>4</sup> Ibidem.

<sup>5</sup> *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la langue française de Paul Robert*, t. VI, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992, p. 36–38.

<sup>6</sup> Ibidem.

<sup>7</sup> Le mot avait été transmis par le terme latin *biblia*, *Encyclopaedia Universalis*, vol. 3, Paris, Encyclopaedia Universalis France, 1967, p. 246.

<sup>8</sup> Ibidem.

<sup>9</sup> Ibidem.

<sup>10</sup> J. Gnilka, *Biblia a Koran. Podobieństwa i różnice*, trad. W. Szymona, Kraków, Wydawnictwo M, 2005, p. 38.

mais encore la vue avait été engagée dans l'enseignement et la « lecture » de la Bible. Au Moyen Âge, notamment, *Biblia Pauperum* (Bible des Pauvres) révélait, à l'aide des images, les textes bibliques aux illettrés<sup>11</sup>. Est-ce que donc aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, dans les milieux cultivés, la nature particulière de la Bible en tant que livre influence nos lectures ? Ainsi à la question concernant la lecture du texte de la Bible en entier presque 60 % des interrogés ont répondu que la Bible ne doit pas être lue comme un livre ordinaire. D'où cette obstination ? Vient-elle du caractère dit sacré des textes en question ou des raisons plutôt sociologiques ?

Si l'on examine le milieu particulier qu'est la société catholique polonaise, le problème est d'autant plus intrigant. L'Église catholique en Pologne, estimée comme l'une des plus puissantes en Europe, pèse considérablement sur la vie publique du pays où 90% de la population se déclare de cette confession. Selon les données de l'Institut Central des Statistiques (GUS) basées sur le recensement de 2002, 33,4 millions de Polonais sur une population de 38,2 millions appartiennent à l'Église catholique<sup>12</sup>.

Le catholicisme polonais reste depuis longtemps dominant sur le territoire du pays. Il est étroitement associé à l'identité nationale, par opposition aux minorités habitant l'ancienne Pologne royale et républicaine : les Juifs, les Allemands protestants ou les Ukrainiens et les Russes orthodoxes. Les statistiques des confessions d'avant la Guerre suivant le recensement de 1931 favorisaient nettement la confession catholique (64 % de la population se déclaraient catholiques romains)<sup>13</sup>. L'Holocauste, le déplacement des frontières vers l'ouest et l'expulsion des Allemands ont certes contribué à la domination de l'Église catholique aujourd'hui.

Le régime communiste, installé en Pologne après la Guerre y a vu son principal ennemi. Staline en personne apercevait en clergé polonais l'obstacle dans l'entreprise de l'évolution mentale des Polonais<sup>14</sup>. Ainsi bénéficiant d'une très forte influence dans la société, l'Église catholique de Pologne a résisté à toutes les tentatives de marginalisation. L'élection au trône papal en 1978 de l'archevêque de Cracovie Karol Wojtyła a certes soutenu le déclin du régime<sup>15</sup>. Le changement politique de 1989 est dû, entre autres, aux médiations discrètes des évêques. La reprise du pouvoir par le syndicat Solidarité a fait réapparaître l'Église dans tous les domaines de la vie publique. Ainsi on a réintroduit le catéchisme au système scolaire public de même que l'aumônerie dans l'armée. Les messes solennelles accompagnent aujourd'hui

---

<sup>11</sup> Y. Nishino, « Le Triptyque du "Buisson ardent" de Nicolas Froment et son programme iconographique », *Artibus et Historiae*, vol. 12, n° 24, 1991, p. 9.

<sup>12</sup> *Mały Rocznik Statystyczny Polski*, sous la direction de J. Oleński, Warszawa, Zakład Wydawnictw Statystycznych, 2009, p. 111et 130.

<sup>13</sup> Contre 25,3 % des chrétiens d'autre confession, 9,8% des juifs et 0,1% non spécifiés et autres (G. Frumkin, « Pologne : dix années d'histoire démographique », *Population* (French Edition), 4<sup>e</sup> année, n° 4, 1949, p. 698.

<sup>14</sup> « Wierni partii kontra wierni Kościołowi » [dans :] *Historia PRL. Polityka, ludzie, życie codzienne*, t. 3, sous la direction de P. Juszcak, Warszawa, New Media Concept, 2009, p. 11.

<sup>15</sup> W. Roszkowski, *Historia Polski 1914–1977*, Warszawa, PWN, p. 350–351.

toutes les fêtes nationales et autres grands événements politiques. On a fait aussi installer les chapelles au Palais Présidentiel et au siège du Parlement<sup>16</sup>.

Pour les jeunes Polonais, nés après la chute du communisme, la présence de l'Église dans les domaines divers de la vie publique semble donc évidente. Il serait intéressant d'analyser comment est considérée, dans ce milieu, la lecture des textes bibliques étroitement liée avec les cérémonies catholiques. Le catéchisme, en tant que matière scolaire est réapparu dans les établissements polonais en 1990<sup>17</sup>. L'enseignement de la religion était à l'origine facultative et de nature confessionnelle. Le but général de ce changement était de se mettre au service des parents qui souhaitaient transmettre leur vision et leurs convictions religieuses<sup>18</sup>. Une des lois le régissant, provenant du 14 avril 1992, est le Décret du Ministre de l'enseignement sur les conditions et les modalités d'organisation de l'enseignement de la religion dans les écoles publiques et dispositions ultérieures. On y apprend, entre autres, que la note d'évaluation reçue est inscrite dans le bulletin scolaire mais n'est pas calculée dans la moyenne des autres matières<sup>19</sup>. Une mauvaise note en religion n'a pas non plus d'influence sur le passage dans la classe supérieure. Les cours ne concernent pas uniquement l'enseignement de la religion catholique mais aussi toute autre confession demandée. En pratique, pourtant, ils se limitent au catéchisme de la religion dominante. La matière alternative à l'enseignement de la religion est l'éthique.

Les cours de catéchisme d'aujourd'hui semblent différer de ceux menés auparavant uniquement par les établissements ecclésiastiques. La nature particulière du système scolaire impose l'énumération des finalités et des programmes de l'éducation religieuse. Nous pouvons y citer, entre autres, la transmission des connaissances, l'instruction ou l'évangélisation. En ce qui concerne l'évaluation de la matière les pratiques religieuses de l'élève ne sont pas prises en compte. Ce qui est donc estimé ce sont ses aptitudes, son activité et ses connaissances. Le savoir acquis pendant les cours s'attache non seulement aux cérémonies mais aussi à la littérature du domaine où les textes bibliques servent de base. L'objectivité de l'évaluation de ces connaissances a influencé la décision du Gouvernement Polonais selon laquelle, en 2010, la religion deviendrait l'une des matières au choix parmi les matières facultatives présentées au baccalauréat. La note de religion sera aussi calculée dans la moyenne<sup>20</sup>.

---

<sup>16</sup> B. Kumor, *Historia Kościoła*, t. VIII, Lublin, Wydawnictwo KUL, 2004, p. 533.

<sup>17</sup> Ibidem.

<sup>18</sup> A. Leszczyński, H. Samsonowicz, « Religia w szkołach ale bez przymusu », *Gazeta Wyborcza*, le 28 juin 2007, <http://wyborcza.pl/1,76842,4259875.html>, consulté le 6 septembre 2009.

<sup>19</sup> « Rozporządzenie Ministra Edukacji Narodowej z dnia 14 kwietnia 1992 r. w sprawie warunków i sposobu organizowania nauki religii w publicznych przedszkolach i szkołach » (Dz. U. Nr 36, poz. 155, z późn. zm.), <http://isap.sejm.gov.pl/DetailsServlet?id=WDU19920360155+1999%2408%2417&min=1>, consulté le 6 septembre 2009.

<sup>20</sup> A. Pezda, « Religia na maturze », *Gazeta Wyborcza*, le 24 février 2008, <http://wyborcza.pl/1,76842,4958742.html>, consulté le 12 septembre 2009.

L'éducation religieuse dans les écoles publiques polonaises est aussi associée à d'autres matières, à des matières humanistes en particulier. Les fragments choisis de la Bible ainsi que les genres bibliques singuliers font l'objet de l'analyse pendant les cours de littérature aux collèges et aux lycées. Fameuse était aussi l'affaire de 2007 où l'ancien Ministre d'Éducation Roman Giertych (Ligue des familles polonaises, parti politique de l'extrême droite) a voulu porter des changements dans le canon des lectures obligatoires en supprimant des œuvres des auteurs comme Dostoïevski, Goethe, Gombrowicz, Conrad, Witkacy ou Kafka afin d'y introduire des textes de Jan Dobraczyński, écrivain et militant catholique, ou les livres de Jean-Paul II<sup>21</sup>. Bref, bien que l'école publique en Pologne soit laïque, la confession catholique pèse considérablement sur le programme qui y est enseigné. Ainsi, les résultats de l'enquête menée sont d'autant plus intéressants. La présence régulière des textes bibliques dans l'enseignement public, en tant que textes culturels à l'instar de la mythologie ou des œuvres de l'Antiquité pourrait priver la Bible de son caractère purement sacré. Pourtant, comme nous avons déjà cité, presque 60% des répondants ont refusé à la Bible le statut d'un livre. L'école n'est pas non plus, selon ces statistiques, une source majeure de l'apprentissage des textes bibliques (20 %). Son contenu est transmis surtout par la voie orale à l'Église ou par l'intermédiaire des parents (42 %). La lecture y est, en effet, le moyen le moins efficace ou, plutôt, le moins employé par les interrogés (9%). La Bible demeure donc un livre dont la lecture n'est pas seulement superflue mais encore très peu fréquente. Plus que la moitié de personnes demandées ont déclaré ne jamais faire consciemment recours aux textes bibliques. Les exceptions concernent la tradition ou surtout les fêtes catholiques dont le caractère religieux est toujours respecté (20%). L'omniprésence des motifs catholiques dans la tradition polonaise est d'ailleurs bien discernable. Il est marquant que le premier contact avec la Bible a eu lieu chez les 55% des interrogés au sein de la famille. Les cérémonies catholiques et, par la suite, l'édification des valeurs et des textes bibliques sont tellement liées avec la vie de la société polonaise qu'il serait impossible de les considérer séparément. Peut-être de ce fait vient l'incertitude s'il faut traiter la Bible comme un simple recueil de textes littéraires. La non-lecture de la Bible s'avère donc y être de programme. Essayons de l'analyser suivant les quatre manières de ne pas lire discernées par Bayard.

« Les livres que l'on ne connaît pas ». D'un côté, il serait difficile de trouver dans le milieu interrogé quelqu'un qui déclarerait fermement ne pas connaître la Bible. De l'autre, il serait aussi difficile de trouver quelqu'un qui affirmerait la connaître<sup>22</sup>. Son caractère hétéroclite, de même que la dimension du recueil intimident le lecteur à l'instar de la bibliothèque de *l'Homme sans qualité* de Musil

<sup>21</sup> A. Pezda, « Na indeksie Giertycha », *Gazeta Wyborcza*, le 31 mai 2007, <http://wyborcza.pl/1,81878,4190213.html>, consulté le 12 septembre 2009.

<sup>22</sup> Dans l'enquête menée seulement 5% des interrogés ont affirmé ne pas connaître la Bible.

à laquelle se réfère Bayard<sup>23</sup>. Le contenu étendu de la Bible décourage la lecture et peut paraître non seulement difficile à réaliser mais encore superflue. La non-lecture de l'œuvre en question n'interdit pourtant pas aux non-lecteurs de déclarer la connaître et d'en parler. Effectivement 43% des répondants affirment ne pas maîtriser la matière ce qui ne les empêche pas d'en discuter ardemment. Ce qui est encore plus intéressant, c'est que 38% d'entre eux assurent que l'ignorance des textes bibliques n'a aucune importance. Leur lecture ne diffère donc point de la non-lecture. Bayard explique ce phénomène à l'aide du terme de situation. Ainsi écrit-il que « n'avoir pas lu tel ou tel livre n'a guère d'importance pour une personne cultivée, car si elle n'est pas informée avec précision de son *contenu*, elle est souvent capable d'en connaître la *situation*, c'est-à-dire la manière dont il se dispose par rapport aux autres livres »<sup>24</sup>. La « situation » de la Bible, cette idée de « vue d'ensemble » dans la société catholique polonaise est tellement évidente que sa présence sur tous les niveaux du discours public ne doit pas étonner. On pourrait donc, avec toute confiance, déclarer que la catégorie LI (*livre inconnu*), toutes proportions gardées, caractérise bien le statut de la Bible en Pologne (11% d'interrogés s'y sont mis d'accord).

« Les livres que l'on a parcourus ». La lecture attentive, complexe et continue est généralement considérée comme une marque de respect envers l'œuvre et, par la suite, son auteur. Comme le suggère Bayard dans l'introduction à son essai, l'obligation de lire intégralement est d'habitude intériorisée chez le lecteur cultivé<sup>25</sup>. Le caractère particulier des textes bibliques s'écarte un peu de ce schéma. Proclamée par Valéry et citée par Bayard, la « poétique de la distance » en tant que remède n'y semble être toutefois guère efficace. Rappelons que Valéry est, avant tout, soucieux de dégager les lois générales de la littérature<sup>26</sup>. Pour y arriver, la lecture trop attentive, ou même parfois toute lecture, empêche une saisie approfondie de son objet. Ainsi le parcours demeure l'un des modes les plus usuels selon lequel un tout petit fragment du texte suffit à former une opinion sur l'intégralité<sup>27</sup>. Un petit échantillon n'est pas pourtant représentatif pour l'univers hétéroclite de la Bible. À la rigueur, toute lecture des textes bibliques devient un parcours ; un LP (« livre parcouru », 16% des interrogés ont déclaré ce mode de lecture).

« Les livres dont on a entendu parler ». La lecture, dans toute l'étendue de sa notion, n'est pas nécessairement attachée, ce que souligne avec beaucoup de pertinence Bayard, au contact avec un livre matériel. Il arrive qu'elle s'effectue sans livre à la main. Comme l'affirme l'auteur : « Il existe d'ailleurs une autre manière de se faire une idée assez précise de ce que contient un livre sans autant le lire. Il suffit

<sup>23</sup> P. Bayard, op. cit., p. 21–26.

<sup>24</sup> Ibidem, p. 27.

<sup>25</sup> Ibidem, p. 14.

<sup>26</sup> Ibidem, p. 41.

<sup>27</sup> Ibidem, p. 40–41.

pour cela de lire ou d'écouter ce que les autres en écrivent ou en disent »<sup>28</sup>. Le cas de la Bible y semble être un exemple illustre. Il se peut que la vaste partie de son contenu ne nous soit connue qu'à travers les commentaires, les gloses, les interprétations théologiques ou littéraires. D'autant plus que le moyen le plus efficace de son enseignement, ce qu'ont prouvé les résultats déjà cités de l'enquête menée, est la voie orale d'habitude suivie d'une explication. Les répondants ont aussi déclaré que leurs efforts personnels dans l'analyse des textes bibliques (52%) sont accompagnés des recours aux commentaires répandus (19%) ou aux textes scientifiques traitant le sujet (23%). La catégorie de LE (« livre entendu ») dans le cas de la Bible est aussi celle qui avait été choisie le plus souvent par les participants de l'enquête (29%).

« Les livres que l'on a oubliés ». Du premier coup l'action d'oublier semble s'opposer purement à l'action de lire. Pourtant l'idée d'une lecture dépourvue de toute perte est absolument utopique. La conscience de ce processus aide le lecteur découragé à retrouver la motivation et à accepter sa position d'un non-lecteur involontaire. La lecture de la Bible (ou plutôt de ses fragments car il est difficile d'en parler dans son intégralité) y est particulièrement sensible. Sa nature hétéroclite qui empêche une lecture continue exige, en effet, une relecture permanente. Elle est déjà bien fréquente dans le milieu catholique pendant les cérémonies religieuses. Il arrive même que grâce à ses répétitions on apprend par cœur les fragments donnés. Est-ce pourtant toujours de la lecture ? Le fait est que juste 7% des interrogés ont attaché la Bible à la catégorie LO (« livre oublié »)<sup>29</sup>.

Le statut incertain de l'œuvre en question de même que les nombreux facteurs sociologiques influencent largement la manière de lire les textes bibliques. Le seul fait que la majorité des répondants refusent d'employer le terme « livre » dans le contexte analysé trouble nos recherches. Comment parler de la lecture s'il n'y a pas de livre ? D'autant plus que nos efforts les plus sincères n'aboutiront qu'à un simple parcours, un commentaire, une perte ou un déni du contenu. La non-lecture propagée par Bayard n'y est plus un paradoxe mais demeure la seule stratégie à entreprendre.

---

<sup>28</sup> Ibidem, p. 43.

<sup>29</sup> 37% des répondants ont déclaré que la Bible n'appartient à aucune catégorie citée.